

Des Gilets jaunes à la grève contre la réforme des retraites : les violences policières en dix dates



Les derniers mois ont été marqués par un afflux d'images de "violences policières" sur les réseaux sociaux. La presse écrite a mis un certain temps à laisser tomber les guillemets... Les télévisions, elles, ont parfois tardé à réagir... Retour en quelques dates-clés sur une année qui aura

divisé les rédactions et confirmé la montée en puissance des réseaux sociaux en matière d'information.

Mains arrachées, yeux ensanglantés, policiers qui matraquent des gens à terre... Entre les manifestations des Gilets jaunes et la mobilisation contre la réforme des retraites, jamais les chaînes télé ne s'étaient retrouvées devant autant d'images de violences policières. Pourtant, pendant plusieurs mois, ce fut le black-out dans les JT, et le déni sur les plateaux des chaînes d'info. Sur les réseaux sociaux, en revanche, des vidéos brutes et sans appel, filmées au plus près des bavures des forces de l'ordre, étaient partagées des centaines de milliers de fois. Pourquoi les grandes chaînes se sont-elles si souvent retrouvées à la traîne, alimentant les théories complotistes vis-à-vis des médias forcément « *complices* » ? Comment la prise de conscience s'est-elle opérée au fil des mois au sein des rédactions ?

24 novembre 2018

Pour leur acte II, les Gilets jaunes ont rendez-vous à Paris. Malgré l'interdiction préfectorale, la plupart se retrouvent sur les Champs-Élysées. Au bas de l'avenue, ils font face aux forces de l'ordre qui bloquent l'accès à l'Élysée. Certains entament un sit-in, beaucoup scandent « *la police avec nous !* », quelques-uns lancent des invectives. Soudain, les CRS chargent. Déluge de grenades. Des manifestants improvisent des barricades. La situation dégénère. Sur les chaînes info, les « *terribles images* » en direct de « *la plus belle avenue du monde saccagée* » tournent en boucle. Les experts louent « *la maîtrise et le sang-froid* » des forces de l'ordre et vantent « *les progrès techniques de gaz lacry-mogènes extrêmement difficiles à supporter* ». Le lendemain, dans les JT des grandes chaînes, les reporters évaluent les dégâts, interrogent les commerçants éplorés. Sur les réseaux sociaux apparaît cependant une autre réalité. Une vidéo montre un manifestant à la main arrachée, un homme publie des photos de son pied touché par un éclat de grenade, un autre témoigne de l'éborgnement d'un ami. Une semaine plus tard, l'acte III des Gilets jaunes est marqué par la dégradation de l'Arc de triomphe. « *Images insupportables* », révélant un système « *anarcho-syndicaliste à l'ancienne* »... Les chaînes info battent des records d'audience et se focalisent une nouvelle fois sur les dégâts matériels. À Marseille, Zineb Redouane, 81 ans, meurt après avoir reçu une grenade alors qu'elle fermait ses volets, mais l'info est oubliée par les JT. Le 8 décembre, nouvelle manif : les forces de l'ordre sortent les blindés, multiplient les arrestations « *préventives* », lancent plus de dix mille grenades, autant que pendant toute une année « *normale* ». Les blessés graves se comptent par dizaines, cinq sont éborgnés — mais toujours aucun écho sur le petit écran. « *Il y a peut-être eu un retard à l'allumage*, reconnaît aujourd'hui un journaliste d'une chaîne info. *Au départ, nous attendions toujours qu'une*

enquête soit ouverte par l'IGPN [Inspection générale de la Police nationale, ndlr] ou la justice pour donner l'information. Et en l'absence de reprise politique, on se disait que ce n'était pas un sujet. En réalité, il a fallu attendre que le thème sorte des cercles de l'ultra-gauche pour qu'on s'en empare. » Un de ses confrères ajoute : « Il faut aussi rappeler que nous avons été agressés dans les cortèges. Et je ne compte pas les menaces de viol contre nos collègues féminines. Cela nous préoccupait peut-être plus que les violences policières... »

13 décembre 2018

« T'as vu ce qui s'est passé le 1er décembre ? Il faut qu'on en parle à l'antenne ! » Le groupe WhatsApp des journalistes d'*Envoyé spécial* commence à chauffer à la suite de l'acte III. *« C'est à ce moment-là que les infos sur les éborgnés, les blessures de guerre en plein Paris commencent à remonter »*, explique Élise Menand, qui a piloté le sujet au sein du magazine de France 2. C'est décidé : trois équipes couvriront la manif du 8 décembre. Le reportage sera diffusé le 13. Première fois depuis le début du mouvement des Gilets jaunes que la chaîne publique va s'intéresser aux violences policières. Dans les JT de France 2, ce ne sera pas avant janvier. La Société des journalistes (SDJ) de la chaîne *« regrette que les violences n'aient pas été aussi traitées dès décembre 2018 dans nos JT »* et alerte la direction de l'information *« sur le sentiment des reporters de terrain de ne pas être assez écoutés »*. Elle a d'ailleurs organisé des ateliers pour améliorer la remontée des informations.

5 janvier 2019

Lors d'un affrontement à Paris, le Gilet jaune et ancien boxeur pro Christophe Dettinger frappe des gendarmes. *« Des coups du côté des Gilets jaunes et du côté des forces de l'ordre »*, énonce Anne-Sophie Lapix, la présentatrice du JT de France 2, comme on commente un match. Depuis la veille, les journaux découvrent les violences du commandant Didier Andrieux, à Toulon. Invité sur TF1, le Premier ministre, Édouard Philippe, n'est pas interrogé sur le sujet. Dix mois plus tard, le ministère de l'Intérieur poursuit la logique en publiant un bilan : 2 495 blessés chez les manifestants contre 1 944 chez les forces de l'ordre.

12 mars 2019

Jacques Toubon monte au front. Dans son rapport annuel, le Défenseur des droits plaide pour « *une gestion démocratique des foules contestataires* » et préconise une nouvelle fois l'interdiction du lanceur de balles de défense, le fameux LBD, responsable de quarante-cinq éborgnements depuis 2016. L'ancien garde des Sceaux milite pour l'abandon de cette arme lors des opérations de maintien de l'ordre depuis son rapport de 2018, passé presque inaperçu. Simultanément, la haut-commissaire aux droits de l'homme à l'ONU Michelle Bachelet alerte la France sur son « *usage excessif de la force* ». Sur TMC, la journaliste de *Quotidien* Valentine Oberti (qui a quitté l'émission depuis) consacre un sujet à ce rappel à l'ordre des Nations unies, en évoquant les « *cent soixante-deux enquêtes ouvertes par la justice concernant des violences policières présumées* ».

« *Pendant les manifestations de 2016 contre la loi Travail, il y avait des blessés, mais beaucoup moins, explique-t-elle aujourd'hui. À l'époque, c'était difficile pour nous d'enquêter sur ces cas, car peu de vidéos circulaient. Avec les Gilets jaunes, on a changé de dimension. Chaque semaine, un manifestant perdait une main ou un œil. On a eu l'impression que les directives avaient évolué. Et les gens ont commencé à nous contacter pour nous proposer des images.* » Dans les médias, les débats se cristallisent alors autour du LBD, symbole concret (mais partiel) des violences policières. « *Chez nous, la blessure de Jérôme Rodrigues [figure des Gilets jaunes qui a perdu son œil le 26 janvier, ndlr] a agi comme un déclencheur, raconte François Pitrel, président de la Société des journalistes de BFMTV. Dès lors, on a multiplié les reportages pour mieux comprendre le fonctionnement de cette arme ou essayer d'obtenir un décompte des blessures.* »

23 mars 2019

À Nice, Geneviève Legay, 73 ans, souffre de fractures du crâne suite à une charge de la police. Deux jours plus tard, TF1 parle d'une « *polémique* » parce que la septuagénaire participait à une « *manifestation interdite* ». Sur France 2, l'accident prend « *un tour polémique* » à cause des propos tenus le matin même par Emmanuel Macron dans *Nice-Matin* : « *Quand on est fragile (...), on ne se met pas dans des situations comme celles-ci.* »

1er mai 2019

Lors du défilé parisien du Premier Mai, des manifestants se font déloger de l'enceinte de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, dont ils avaient forcé une grille pour fuir ce qu'ils appellent « *une pluie de lacrymogène et de LBD* » déployée par les forces de l'ordre sur une foule pourtant calme. Trente-quatre personnes sont placées en garde à vue. L'info arrive trop tard pour les JT du 20h, mais les chaînes d'info en continu ont le temps de reprendre les éléments de langage de Christophe Castaner, le ministre de l'Intérieur : « *La violence a encore franchi un cap, un hôpital a été attaqué par des black blocs* » (LCI), « *une intrusion violente, inadmissible et incompréhensible, un traumatisme pour le personnel et les patients* » (BFMTV). Quelques heures plus tard, des vidéos de l'intervention sur les réseaux sociaux venaient mettre à mal la version du ministre, obligeant celui-ci à revenir sur ses propos et les chaînes à interroger les soignants, qui confirmeront qu'il s'agissait « *plus d'un état de panique – la peur de la police –, que d'une attaque* ».

21 juin 2019

Le lendemain de la Fête de la musique à Nantes, la presse locale évoque de « *vives tensions* » ayant mené à des « *chutes dans la Loire* » lors d'une soirée techno organisée sur le quai Wilson. Il faut attendre le dimanche 23 et la publication par le média militant *Nantes Révoltée* d'une compilation vidéo d'images amateurs pour comprendre la violence de l'assaut des forces de l'ordre sur les fêtards n'ayant pas respecté le couvre-feu de 4 heures du matin. Puis l'appel sur Twitter d'un ami de Steve Maia Caniço pour apprendre la disparition de l'animateur périscolaire de 24 ans. Durant cinq semaines, sur les murs et les réseaux, la question « *Où est Steve ?* » est imposée aux médias et aux autorités, par des internautes scandalisés à l'idée qu'un gamin puisse mourir pour avoir voulu faire la fête.

Le lendemain de la découverte du corps du jeune homme, fin juillet, le rapport de l'IGPN certifie qu'« *il ne peut être établi de lien entre l'intervention des forces de police et la disparition* ». Les JT s'embarrassent peu des nombreuses critiques faites au travail de la police des polices, et de l'information judiciaire ouverte pour homicide involontaire par le parquet de Nantes. TF1 titre tout sec : « *La police mise hors de cause.* » Le travail de contre-enquête, d'abord réalisé en ligne par *Libération*, puis quelques mois plus tard par *Complément d'enquête* sur France 2 ou le magazine *Society* permettra de défaire le récit du préfet et des syndicats policiers, qui avaient tenté de faire passer le groupe de danseurs pour des délinquants drogués et imbibés.

28 juin 2019

Vendredi caniculaire à Paris. Des militants du mouvement de désobéissance civile Extinction Rebellion occupent pacifiquement un pont pour la « justice climatique ». Quelques minutes après le début d'un sit-in, les policiers tentent de les déloger à coups de gaz lacrymogène, pulvérisé à hauteur d'yeux. Choquante, l'image est abondamment relayée sur les réseaux sociaux.

16 novembre 2019

Pour le premier anniversaire du mouvement des Gilets Jaunes, Manuel Coisne, Valenciennois de 41 ans, vient manifester à Paris avec sa compagne. Alors qu'il discute avec un secouriste qui filme la scène, il reçoit en plein visage une grenade lacrymogène MP7, et perd l'usage de son œil gauche. Sur France 2, l'affaire est abordée trois jours plus tard. Le commentaire avance que « *certaines manifestants ont refusé de quitter la place* », en réalité transformée en nasse. Le lendemain, BFMTV va voir la victime sur son lit d'hôpital.

3 janvier 2020

Cédric Chouviat, 42 ans, livreur, est arrêté à Paris par quatre policiers lors d'un banal contrôle routier. Rapidement, le ton monte. Il est violemment plaqué au sol, casque sur la tête, comme le montrent deux vidéos amateurs. En état de mort cérébrale après une fracture du larynx et un arrêt cardiaque, le père de famille meurt quarante-huit heures plus tard. L'info et les images sont reprises partout. Même des émissions de talk évoquent le décès. Le 16 janvier, Cyril Hanouna accueille ainsi l'épouse et la fille du livreur dans *Balance ton post*. « *Il n'était pas question de débattre autour de "l'affaire Chouviat", ni de mettre face à nos invitées un ministre ou un policier, explique Pierre-Henri Fouchier, le rédacteur en chef. Doria Chouviat a dénoncé la dangerosité de plusieurs techniques d'in-terpellation comme le placage ventral, mais c'était surtout une séquence de témoignages. Nous voulions leur laisser la parole, pour rendre hommage au papa et au mari qu'était Cédric.* »

Quelques jours plus tard, un CRS fait à Toulouse un croche-pied à une manifestante. Le mauvais geste est filmé en direct par le reporter d'images Djemadine, qui depuis un an couvre les manifestations pour sa chaîne YouTube. « *Le lendemain, la séquence était déjà reprise en ligne, raconte-t-*

il. Puis Anne Sinclair l'a relayée sur son compte Twitter. Le buzz a démarré avec des centaines de milliers de vues en quelques heures. » Ridicule en termes de conséquences physiques mais ne souffrant d'aucune contestation possible, le croche-pied fait irruption avec fracas dans tous les JT. Sur France 2, Laurent Delahousse demande au Premier ministre de réagir. De son côté, Emmanuel Macron déclare attendre « *de nos policiers et de nos gendarmes la plus grande déontologie* ».

Dans les médias, l'heure n'est plus aux doutes. *Le Monde*, qui continuait à mettre des guillemets autour de l'expression « violences policières », annonce dans un éditorial qu'il cessera de s'encombrer de cette précaution devenue inutile. Un réveil cependant tardif aux yeux des militants qui dénoncent depuis des années les méthodes décriées des forces de l'ordre. Assa Traoré, dont le frère Adama est mort lors de son interpellation par la gendarmerie en 2016, déplore la lenteur de la prise de conscience et la différence de traitement entre les victimes parisiennes et celles vivant dans les quartiers populaires : « *Si on nous avait écoutés, déclare-t-elle, Cédric Chauviat ne serait pas mort.* » L'appel ne semble cependant pas entendu par le ministère de l'Intérieur : loin de lancer une grande réforme du maintien de l'ordre, il réfléchirait, selon *Mediapart*, à contrôler la diffusion des vidéos de violences policières, en rendant obligatoire le floutage des fonctionnaires mis en cause.